

# Dossier d'inscription scolaire et périscolaire Ecole de Fossé



Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école de Fossé et à ses services périscolaires : merci de bien vouloir <u>remplir précisément ce dossier et le remettre en Mairie</u>, avec les pièces justificatives listées ci-dessous.

Une fois l'inscription validée, votre dossier sera transmis, en même temps que le certificat d'inscription, à l'école qui vous contactera afin de procéder à l'admission de votre enfant.

#### Documents à fournir :

- copie du livret de famille (page parents et page de l'enfant)
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (ex : facture d'énergie, de téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite, contrat de bail ou acte de propriété, avis d'imposition ou de non imposition ...)
  - dans le cas d'un futur emménagement : copie du permis de construire ou du bail ...
- copie du carnet de vaccination
- attestation d'assurance Responsabilité Accident
- attestation d'assurance Individuelle Accident
- pour les parents divorcés ou séparés : copie du jugement de divorce ou de séparation

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la commune de Fossé pour l'inscription de votre enfant à l'école et aux services périscolaires. Les données collectées seront communiquées aux seuls services de la commune. Cependant, concernant l'inscription scolaire, ces données peuvent être partagées avec l'Education Nationale et notamment la Directrice d'école dans le cadre de ses prérogatives. Les données sont conservées pendant la durée fixée par les dispositions en vigueur. Vous pouvez notamment accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la commune (mairiedefosse-41@fosse41.fr) et le cas échéant notre délégué à la protection des données (dpo@agglopolys.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Codes des professions et des catégories socio-professionnelles pour compléter la fiche de renseignements :

Libellé	Code *
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
Agriculteurs exploitants	10
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREP	RISE
Artisans	21
Commerçants et assimilés	22
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉ	RIEURES
Professions libérales	31
Cadres de la fonction publique	33
Professeurs, professions scientifiques	34
Professions de l'information, des arts et des spectacles	35
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	37
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	38
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	42
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	43
Clergé, religieux	44
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	45
Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	46
Techniciens	47
Contremaîtres, agents de maîtrise	48
EMPLOYÉS	
Employés civils et agents de service de la fonction publique	52
Policiers et militaires	53
Employés administratifs d'entreprises	54
Employés de commerce	55
Personnels des services directs aux particuliers	56

Libellé	Code '
OUVRIERS	
Ouvriers qualifiés de type industriel	62
Ouvriers qualifiés de type artisanal	63
Chauffeurs	64
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	65
Ouvriers non qualifiés de type industriel	67
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	68
Ouvriers agricoles	69
RETRAITÉS	
Retraités agriculteurs exploitants	71
Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise	72
Anciens cadres	74
Anciennes professions intermédiaires	75
Anciens employés	77
Anciens ouvriers	78
AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSION	NELLE
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	81
Militaires du contingent	83
Elèves, étudiants	84
Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)	85
Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)	86

## INSCRIPTION AUX SERVICES DE RESTAURATION SCOLAIRE ET DE GARDERIE - ANNEE 2025-2026 A compléter obligatoirement Elève : Nom de l'enfant : ..... Prénom: .... Inscrire : - O pour Oui (l'enfant sera inscrit au service automatiquement) - N pour Non - X pour Occasionnellement (si l'enfant fréquentera le service occasionnellement) Jeudi Vendredi Lundi Mardi Restaurant scolaire Garderie du matin Garderie du soir Au restaurant scolaire, l'enfant mangera selon un : menu végétarien menu varié Signature des représentants légaux :

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

## Ecole primaire publique de Fossé

Année scolaire :	Niveau:		Classe :	
		ÉLÈVE		
Nom de famille :			Sexe: F ∩ M	
Nom d'usage :			Sexe. I 🗆 M	
			/	
	•		: département) :	
M.	REPRI	ÉSENTANTS LÉGAU	X	
Mère		_ ,		
Nom de famille :			nom :	
Nom d'usage :				
Profession ou catégorie socio-				
Commune:			Code postal :	
L'élève habite à cette adres	se: Oui □Non 🏻			
Tél. mobile :	Tél. domici	le :	Tél. travail :	
Courriel:				
			sociations de parents d'élèves : Oui□ Non	
Père				
Nom de famille :		Pré	nom :	
Nom d'usage :				
Profession ou catégorie socio	o-professionnelle (c	code):		
Adresse:				
Commune :			Code postal :	
L'élève habite à cette adres				
			Tél. travail :	
Courriel:				
			ssociations de parents d'élèves : Oui Non	
			<del>-</del>	
	• • •	le)Lien avec l'eleve	(*):	
Fournir une copie de la décision du juge		_ ,		
Nom de famille :			nom :	
Nom d'usage :			anisme:	
Profession ou catégorie socio-				
Adresse:				
Commune:			Code postal :	
L'élève habite à cette adres	se: Oui 🗆 Non 🏻 [			
		_ le :	Tél. travail :	
			sociations de parents d'élèves : Oui□ Non	
*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la far	mille/Educateur/Assistant f	amilial/Garde d'enfant/Autre	lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable	moral)
	FRÈRES ET	SŒURS AU MÊME I	DOMICILE	
Nom	Prénom	Date de naissance	Classe et lieu de scolarisation	
	1			

AUTRES RE		ui ont la charge effective c copie de la décision du juge aux affair	le l'élève (personne physiqu	ie ou morale)
Lien avec l'élève (*) :			es familiales, le cas echeant.	
			Prénom :	
Nom d'usage :	••••		Organisme :	
L'élève habite à cette				
		-	Tél. travail :	
			Organisme :	
			ngamsme	
L'élève habite à cette			<b>-</b> 71 . 1	
			Tél. travail :	
Courriel:				
PER	SONNES À CON	TACTER (si différentes de	s personnes déjà indiquées	
4				
À contacter en cas d'ur			venir chercher l'élève 🗆	
		_	Prénom :	
Tél. mobile :		Tél. domicile :	Tél. travail :	
Lien avec l'élève	(*):			
À contacter en cas d'ur			venir chercher l'élève	
			Prénom :	
			Tél. travail :	
Lien avec l'élève	(*):			
À contacter en cas d'ur	gence $\square$	Autorisé(e) à	venir chercher l'élève	
	_		Prénom :	
			Tél. travail :	
À contacter en cas d'ur		Autorisé(e) à		
			Prénom :	
			Tél. travail :	
			Tei, iravaii .	
À contacter en cas d'ur	_		venir chercher l'élève 🗆	
			Prénom :	
Tél. mobile :		Tél. domicile :	Tél. travail :	
(*) Ascendant/Fratrie/Autre membr	e de la famille/Educate	ur/Assistant familial/Garde d'enfant/A	autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l	'Enfance (pour responsable moral)
		SERVICES PÉRISCOLA		
Restaurant scolaire :	Oui 🗆			ui □Non □
		Garderi	e du soir : O	ui □Non □
2025		2026	2027	7
Signature des	représentants légaux :	Signature des représentants légaux	Signature des représentants légaux :	
2222		0000		-
2028 Signature des	représentants légaux :	2029 Signature des représentants légaux :	2030 Signature des représentants légaux :	
J.g.i.u.u.s des	reguar r	g	oignature des representants tegaux :	
				_
2031 Signature des	représentants légaux :	2032 Signature des représentants légaux :		
10.5	,	Signature des representants tegaux :		I

#### FICHE D'URGENCE A L'ATTENTION DES PARENTS \*

Nom de l'établissement :école primaire publique de Fossé Année scolaire : 2025 2026

Nom :	Prénom :
Classe :	Date de naissance :
Nom et adresse des parents ou du	représentant légal :
Nationale sont dans l'obligation or chargé d'évaluer la gravité de la disponibles (médecins généraliste convient de leur faire confiance. La famille est immédiatement av Un élève mineur ne peut sortir de	accidenté ou malade, les personnels de l'Education d'appeler le centre 15. Le médecin régulateur du 15 est situation et de mobiliser l'ensemble des ressources es ou pompiers ou ambulances privées ou SMUR). Il rertie par l'établissement scolaire.  Le l'hôpital, qu'accompagné de sa famille.
Veuillez faciliter notre tâche en no	ous donnant le maximum de numéros de téléphones :
3- N° du travail de la mère : 4- Nom et numéro de téléphone d'ι	ou portable :
	sociale :
N° et adresse de l'assurance scolair	re:
	ccin antitétanique : on nécessite un rappel tous les 5 ans) pages de vaccinations
Observations particulières que vous	jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement
(allergies, traitements en cours, préc	autions particulières à prendre) :
	e du médecin traitant :
Date :	Signature du représentant légal :

<sup>\*</sup>DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

# Vaccination

Merci de bien vouloir fournir une copie des dernières vaccinations de votre enfant

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
DTP								
Coqueluche						\$		
Haemophilus					:015	ration		
Hépatite B				CVES à l'	agum			
Pneumocoque			.es (es <sup>e</sup>					
Méningocoque		Cag						
ROR								

# Assurances

Merci de bien vouloir fournir une copie des assurances de votre enfant

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Assurance Responsabilité Civile				*	l'adminis <sup>i</sup>	ration		
Assurance Individuelle Accident		(	jadres ré	serves o				

## Demande d'autorisation parentale :

Utilisation de photos /son de votre enfant par l'école et par la Mairie







Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants de l'école (photographies scolaires, publications diverses, supports pédagogiques, bulletin municipal, articles de presse comme La Nouvelle République ...). Nous enregistrons aussi parfois des productions sonores.

Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité (exceptée la photographie scolaire) mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité. Le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif (sauf photo scolaire) et sans publication de nom de famille (prénom seulement).

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Il en est de même pour les prises de son.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir remplir le tableau ci-dessous. Nous attirons votre attention sur le fait qu'un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, de son, soit de masquer son visage.

Mme CONTENT, Directrice de l'école M. LANGE, Maire de Fossé

Nous, soussignés	, responsables légaux
de l'enfant	autorisons / nous n'autorisons pas*
l'utilisation de photos et de prises de son de no	tre enfant, au cours des activités scolaires
et/ou périscolaires.	
*barrer la mention inutile	
A, le	
Signature des représentants légaux :	

22 rue de Saint-Sulpice

41330 FOSSE

Tel: 09 60 08 14 30

E-mail: ec-fosse@ac-orleans-tours.fr

# CHARTE D'USAGE DES TECHNOLOGIES D'INFORMATION



#### ET DE LA COMMUNICATION (TICE) DANS L'ECOLE

#### **PREAMBULE**

L'école s'efforce d'offrir à ses élèves les meilleures conditions de travail, notamment avec l'outil informatique : matériel, logiciels, réseau interne et Internet. Son usage participe à la formation de l'élève ainsi qu'à l'action pédagogique des enseignants. Chaque élève dispose d'un droit d'utilisation de l'outil informatique qui suppose de la part de chacun le respect du matériel et de certaines règles de fonctionnement Pour le confort de tous, le respect de cette charte est une obligation qui s'impose à chaque utilisateur.

#### IL EST TOUT D'ABORD RAPPELE L'OBLIGATION DE RESPECTER LA LOI

Respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle : il est interdit de copier, d'échanger et diffuser de la musique, des vidéos, des logiciels, des jeux vidéo ou toute autre œuvre.

Respect des personnes : il est interdit de véhiculer tous types d'injures ou d'une manière générale, de porter atteinte à l'honneur et à la vie privée d'autrui (interdiction de diffuser de fausses informations concernant autrui et de divulguer des renseignements d'ordre personnel).

Respect de l'ordre public et protection des mineurs : il est interdit de produire, de visionner ou de diffuser des documents à caractère violent, raciste, xénophobe, pédophile, pornographique ou incitant à toute forme d'actes illégaux (consommation de drogue, apologie de crimes...).

#### II EST ENSUITE CONVENU CE QUI SUIT

- 1. Les élèves ont accès aux services informatiques suivants
- Services informatiques
- Utilisation des imprimantes : selon les modalités adoptées par l'école.
- Utilisation de supports numériques amovibles : pour des raisons de sécurité, l'utilisation de supports numériques amovibles (clés USB, disquettes...) dont la provenance est extérieure à l'établissement est interdite.
- Utilisation des outils d'acquisition d'images (scanner, appareils photos, caméscope, webcam...) : selon les modalités adoptées par l'école.
- Utilisation de tous les logiciels libres ou propriétaires (dont l'école a acquis les droits) mis à disposition par l'école.
- Services Internet
- Les élèves ont la possibilité d'accéder à Internet à des fins éducatives.
- Les élèves ont la possibilité d'utiliser le courrier électronique à des fins pédagogiques.
- Les élèves ont la possibilité de créer des pages web dans le cadre d'activités pédagogiques.
- 2. Les engagements de l'établissement

L'école s'engage à fournir aux utilisateurs tous les services proposés au paragraphe 1. Toutefois, l'accès à l'outil informatique peut être momentanément interrompu, en particulier pour des raisons techniques ou de maintenance.

L'école utilise des mécanismes techniques de protection pour empêcher l'utilisateur d'accéder à des informations illégales ou non destinées à un jeune public. L'école peut procéder à des contrôles réguliers ou occasionnels pour vérifier que le réseau est utilisé dans le respect des règles établies.

- 3. Les engagements de l'utilisateur
- -L'utilisateur s'engage à utiliser l'outil informatique en respectant la loi et les règles évoquées ci-dessus.
- -L'utilisateur s'engage par ailleurs à n'utiliser l'outil informatique que pour accéder aux services proposés à l'article 1 et en respectant les conditions d'utilisation de chacun d'entre eux.
- -L'utilisateur s'engage à respecter le matériel mis à sa disposition et à n'effectuer aucune manœuvre ayant pour effet de porter atteinte au bon fonctionnement du service.

Le non-respect de l'une de ces règles entraînera des sanctions progressives.

#### LES SANCTIONS

- -Avertissement de l'utilisateur concerné.
- -Interdiction temporaire d'accès à l'outil informatique.
- -Poursuites civiles et pénales en cas d'infractions aux dispositions légales.

Signature des représentants légaux :

L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance de cette charte et s'engage à intégralité.	à la respecter dans son
Nom, prénom de l'enfant :	_ Date :

## Demande de dérogation scolaire

#### 1) Principes

La présente demande est une exception au principe d'inscription de chaque enfant à l'école dont dépend son domicile. Le motif de la dérogation doit être recevable et brièvement exposé. Il convient de joindre les documents demandés. La décision est prise sous réserves de places disponibles. La mairie se réserve le droit de vérifier l'exactitude des renseignements communiqués.

Toute décision pour l'enseignement maternel n'est pas reconduite systématiquement en primaire. Une nouvelle demande est à reformuler pour l'entrée en primaire.

### 2) Motifs recevables (dérogations accordées de droit)

I- En cas de contraintes liées aux obligations professionnelles des parents, lorsque les deux parents exercent une activité professionnelle et que la commune où ils résident n'assure pas directement ou indirectement la restauration et/ou la garde des enfants.

Pour relever de cette dérogation, les deux parents doivent exercer à la date de la rentrée scolaire une activité professionnelle continue qui ne leur permet pas de s'en occuper aux heures d'entrée ou de sortie ou aux heures de déjeuner pendant la semaine. Il appartient aux parents d'apporter la justification de leurs contraintes professionnelles.

2- Pour des raisons médicales, lorsque l'état de santé de l'enfant nécessite une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés assurés par la commune d'accueil et ne pouvant l'être dans la commune de résidence.

Cet état doit être attesté par un médecin. Il appartient aux parents de fournir ladite attestation lors de l'inscription scolaire de l'enfant.

3- En cas d'inscription, pendant la même année scolaire, d'un frère ou d'une sœur dans une école maternelle, une classe enfantine ou dans une école élémentaire publique de la même commune d'accueil.

Pour relevé de ce dernier cas, il est nécessaire que l'inscription du premier enfant soit justifiée :

- -Soit par l'un des deux cas précédents (obligations professionnelles des parents, raisons médicales)
- -Soit par l'absence de capacité d'accueil dans la commune de résidence au moment de l'inscription,
- -Soit par le principe de non remise en cause des scolarisations en cours, c'est-à-dire par la poursuite d'un cycle élémentaire ou pré-élémentaire commencé par ce frère ou cette sœur dans la commune d'accueil.

# Demande de dérogation scolaire

Date:	la prochaine rentrée				
	en cours d'année sco	laire, à compter du :/	/		
Classe demandé  Petite s		П.,	Г	Grande section	
☐ Petite s	ection	☐ Moyenne section	_		
☐ CP	☐ CEI	☐ CE2	∐ смі	☐ CM2	
Motif de la dem	nande de dérogation :				
		Cas dérogatoires o	de droit :		
_		-	les parents et que	la commune où ils résident n'o	issure
•	t ou indirectement la	•			
(joindre une att	estation d'emploi ou le	e dernier bulletin de salaire	pour chaque pare	ent).	
Pour des ra	isons médicales (joindr	re un certificat médical).			
En cas d'ins	cription, pendant la m	ême année scolaire, d'un fr	rère ou d'une sœur	dans une école maternelle, un	е
classe enfantine	e ou dans une école éle	émentaire publique de la mo	ême commune d'ad	ccueil.	
		Cas non dérogat	toires :		
Assistante r	maternelle sur la comr	mune souhaitée.			
☐ Habitation p	principale en cours de	construction sur la commu	ne souhaitée.		
Autre motif	· :				
s'engage(nt) à		e Fossé ainsi qu'à la Direct		fournis ci-dessus sont exac Fossé, tout changement de do	
Fossé, le					
Signature préc	édée de la mention «	Lu et approuvé »			
Avis du Maire	de la commune de r	ésidence			
☐ Favorable			Date	:	
☐ Défavorabl	е		Sign	ature :	
Avis du Maire	de Fossé				
Favorable			Date	<b>;</b> :	
Défavorabl	e		Sign	ature :	